



BVMAC
BOURSE DES VALEURS MOBILIÈRES
DE L'AFRIQUE CENTRALE



**Appel d'offres restreint
N°031/06/BVMAC/DSI/09-26**

CONSULTATION POUR LA FOURNITURE D'UN ACCÈS INTERNET PROFESSIONNEL

Maître d'Ouvrage : BVMAC

TERMES DE REFERENCE



TABLE DES MATIÈRES

1.	CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PROJET.....	3
2.	PRESTATIONS ATTENDUES.....	3
3.	EXIGENCES TECHNIQUES SOUHAITÉES	3
4.	OFFRE ATTENDUE.....	4
5.	CRITÈRES D'APPRÉCIATION.....	4
6.	DÉLAI ET MODALITÉS DE SOUMISSION	4

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PROJET

La **Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale** (BVMAC) est investie, à titre exclusif, de la mission de service public d'organisation, d'animation et de gestion du Marché Financier Régional. Elle assure les fonctions d'Entreprise de Marché. Société de droit privé constituée sous la forme de « Société Anonyme », elle est soumise aux dispositions de l'Acte Uniforme relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique et surtout aussi aux Règles du Marché Financier Régional supervisé par son Régulateur, la COSUMAF. La BVMAC se donne pour vision d'être la première source de financement des économies de la sous-région CEMAC. Elle se propose de mettre en œuvre les actions stratégiques qui vont lui permettre d'atteindre ses objectifs à travers l'accomplissement de ses principales missions.

Dans le cadre de ses activités, la BVMAC utilise Internet pour ses communications, l'accès à ses plateformes et applications, les échanges avec ses partenaires ainsi que pour le fonctionnement de ses différents services numériques. La BVMAC souhaite recueillir des propositions techniques et financières auprès de prestataires spécialisés en vue de la fourniture d'un accès Internet professionnel pour son siège. Compte tenu de la nature des activités de la BVMAC, la solution proposée devra présenter un niveau élevé de fiabilité, de disponibilité et de performance.

2. PRESTATIONS ATTENDUES

Le prestataire devra notamment assurer :

- La fourniture d'un accès Internet professionnel ;
- La fourniture d'une capacité adaptée aux besoins de la BVMAC ;
- L'installation et la mise en service de la liaison ;
- La fourniture des équipements nécessaires à la connexion, le cas échéant ;
- La supervision et la maintenance de la liaison ;
- L'assistance technique en cas d'incident ;
- La fourniture d'adresses IP publiques fixes ;
- Une solution de secours ou de continuité de service.

3. EXIGENCES TECHNIQUES SOUHAITÉES

Les soumissionnaires sont invités à préciser dans leur offre :

- Le type de liaison proposée ;
- Le débit proposé et le débit garanti ;
- Le niveau de disponibilité garanti ;
- Les délais d'intervention et de rétablissement ;
- Les modalités de support et d'assistance ;
- Les mécanismes de redondance ou de secours disponibles ;
- Le délai de mise en service ;
- Les pénalités applicables en cas de non-respect des engagements de service ;
- Les modalités de supervision et de Reporting périodique de la qualité de service.

4. OFFRE ATTENDUE

L'offre devra comprendre :

Offre technique

- Présentation du prestataire ;
- Description de la solution proposée ;
- Caractéristiques et performances de la liaison ;
- Modalités de support et de maintenance ;
- Engagements de disponibilité ;
- Délai de mise en service ;
- Références similaires.

Offre financière

- Frais d'installation et de mise en service ;
- Coût des équipements, le cas échéant ;
- Coût mensuel et/ou annuel de l'abonnement ;
- Coût des éventuelles solutions complémentaires ou de secours.

Les montants seront libellés en francs CFA, hors taxes et toutes taxes comprises, en précisant les modalités de facturation et de paiement.

Pièces administratives

- Registre de commerce et pièces d'identification fiscale (NIU) ;
- Attestation de non-redevance fiscale et attestation CNPS en cours de validité ;
- Licence ou agrément en cours de validité pour la fourniture de services Internet.

5. CRITÈRES D'APPRÉCIATION

Les offres seront appréciées notamment au regard :

- De la qualité et de la robustesse de la solution proposée ;
- Des performances et du débit proposés ;
- Du niveau de disponibilité ;
- De la qualité du support et de la maintenance ;
- Des solutions de continuité proposées ;
- De l'expérience du prestataire ;
- Du coût global de la prestation.

Les offres seront notées sur 100 points, répartis entre l'offre technique (points) et l'offre financière (points).

6. DÉLAI ET MODALITÉS DE SOUMISSION

Les offres devront parvenir au plus tard le 16/10/2026 à 16H, heure de Douala. Toute offre reçue après ce délai sera écartée.

Toute demande de clarification sera adressée à **bvmac@bvmac.cm** au plus tard cinq (5) jours ouvrés avant la date limite de dépôt.

Les soumissionnaires devront transmettre leurs propositions techniques et financières par mail à l'adresse électronique bvmac@bvmac.cm avec pour objet **Consultation pour fourniture d'un accès internet professionnel pour la BVMAC**. Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant une période de quarante-cinq (45) jours à compter de la date de l'ouverture des offres. La BVMAC se réserve le droit de ne pas donner suite à la présente demande de consultation, s'il n'a pas obtenu de soumission qui lui paraisse acceptable ou pour toute autre raison.